

# NIEUL-SUR-MER

la ville qui nous rassemble



**L'association Lire et faire lire :**  
du rêve à l'infini

## Sommaire

- 2 **Éditorial**
- 3 **Le budget 2012**
- 4 **Environnement**
- 5 **Cadre de vie**
- 6-7 **Dossier**
- 8 **Culture**
- 9 **Vie associative**
- 10-11 **Infos pratiques**
- 12 **Conseil Municipal**

## Éditorial

**Chères Nieulaises, chers Nieulais,**

Nous venons de vivre une élection présidentielle dont le résultat porte l'espoir d'une politique plus humaniste pour la France. Cette politique nous permettra sans aucun doute de pouvoir à nouveau dire, à l'image de notre commune, que nous vivons dans un « pays qui nous rassemble ».

À l'inverse, le précédent gouvernement avait, pour la première fois, décidé de diminuer les dotations accordées aux collectivités locales : le bouclage du budget municipal pour 2012, permettant de maintenir les services offerts aux habitants de la commune en limitant l'augmentation de la pression fiscale, n'a donc pas été facile. Vous en trouverez le détail dans la page suivante.



Le maire en compagnie de Maxime Bono, député-Maire, et de Thierry Hautier, Président du conseil d'administration d'Atlantic Aménagement à l'occasion de l'inauguration de la résidence « le cabestan ».

À ce sujet, je voudrais revenir sur le mot de l'opposition du précédent magazine, où la « bonne gestion » de la ville de Plan-de-Cuques était mise en avant. Après vérification, la taxe d'habitation n'y a effectivement pas augmenté depuis plusieurs années mais elle est supérieure de 22 % à celle de Nieul-sur-Mer. Je me permets de conseiller à l'opposition de comparer, à l'avenir, ce qui est comparable.

Mais je ne peux terminer cet éditorial sans un salut particulier à Jean-François Faget, notre directeur général des services, qui va prochainement faire valoir ses droits à la retraite après 24 années à la direction des services municipaux où il a œuvré avec beaucoup d'humanité pour le bien du service public.

Je vous souhaite à toutes et à tous de profiter d'un bel été.

Avec mes meilleurs sentiments

**Henri Lambert**  
Maire de Nieul-sur-Mer



Alexandre Peron nous a quittés le 20 mai 2012.

À son épouse Clara et à ses enfants Enzo et Léo, la municipalité présente ses plus sincères condoléances.

Alexandre était un militant associatif particulièrement investi dans la vie de la cité.

Un hommage lui sera rendu dans la prochaine édition de ce magazine.

### En couverture :

Les enfants de l'accueil de loisirs :  
Maylie Amblas, Valentin Brossard,  
Loïc Egremonte, Mathilde Biret,  
Pauline Viollier et Nicolas Prézélin.

Chantal Merat.

Maquette : *Peuplades.eu*  
Photo de couverture :  
*Peuplades.eu*  
Photos : *Service Communication*  
Impression : *Imprimerie Rochelaise*  
**Imprimé sur du papier certifié  
100 % PEFC, issu de la gestion  
durable des forêts.**

Tirage 2 650 exemplaires  
Dépôt 2<sup>ème</sup> trimestre 2012



N° 24 2<sup>ème</sup> trimestre 2012

**Mairie de Nieul-sur-Mer**  
Service Communication  
BP 13 - 17 137 Nieul-sur-Mer  
Tél. 05 46 37 40 10  
mairie@nieul-sur-mer.fr  
www.nieul-sur-mer.fr  
Directeur de la publication :  
*Henri Lambert*  
Rédactrice en chef  
et secrétaire de rédaction :  
*Nancy Henry*

# La rigueur l'emporte sur l'austérité

## L'État se désengage

Cela était annoncé depuis des mois : l'état des finances publiques de la Nation allait avoir des conséquences sur les finances des collectivités locales.

Résultat : près de 30 000 € de réduction des dotations versées par l'État à notre Commune.

Dans ces conditions, deux options s'offraient à la municipalité :

- diminuer les dépenses de fonctionnement sans mettre en péril les services offerts,
- demander aux contribuables de pallier le désengagement de l'État.

La première solution a été privilégiée avec une diminution de 5 % des prévisions de dépenses de fonctionnement par rapport aux prévisions de 2011 alors que les taux d'imposition locale n'augmentent que de 1,47 %.

## Les dépenses de fonctionnement en diminution

La diminution des dépenses porte essentiellement sur les charges à caractère général grâce à une gestion encore plus rigoureuse que précédemment.

Parmi les « économies » celles engendrées par la dématérialisation des transmissions de documents via internet, la limitation des entretiens des bâtiments à la nécessaire sauvegarde du patrimoine, une diminution des frais de réception, l'optimisation de la gestion des déchets représentent une part importante.



## Des investissements à la hauteur des ambitions

Cette rigueur permet de maintenir une épargne qui participe à la réalisation d'investissements de près de 1 500 000 € dont :



• 319 000 €  
en travaux de bâtiments

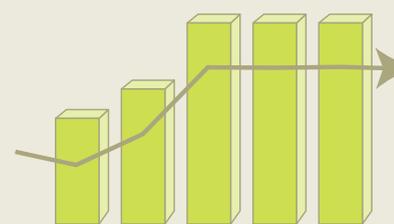
• 766 000 €  
en travaux de voirie et de réseaux

• 137 000 €  
en acquisition de matériel et de mobilier

• 215 000 €  
en travaux d'agencement de terrains et de plantations



## Un endettement maîtrisé



En 2011, la Commune n'avait pas réalisé d'emprunt car l'année avait été consacrée à la réalisation des investissements prévus en 2010 qui n'avaient pas pu être concrétisés compte tenu de la tempête

Xynthia qui en avait modifié la programmation.

En 2012, la Commune réalisera un emprunt de 400 000 €. Avec cet emprunt, le taux d'endettement de la collectivité restera inférieur à 15 % du montant des recettes.



# Premier papillon : la commune récompensée !

Fin 2009, la commune de Nieul-sur-Mer s'est engagée dans une démarche de gestion des espaces communaux plus respectueuse de l'environnement, avec, entre autres, la réduction de l'utilisation des pesticides. Dans ce cadre, la commune a signé la charte régionale « Terre Saine ».

Au vu des progrès réalisés (la quantité de pesticides utilisée a été divisée par 2,5 et à ce jour 80 % des espaces communaux sont entretenus sans produit chimique) la région Poitou-Charentes vient de décerner à la commune le premier niveau de reconnaissance de la charte Terre Saine, **son premier papillon**, qui viendra prochainement orner les panneaux d'entrée de ville.



## Pose de nichoirs dans le parc

À la demande de la commune, la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) a réalisé un diagnostic des oiseaux observés à Nieul-sur-Mer et a proposé des mesures de gestion ou d'aménagement favorables aux oiseaux.



Sur la période 2000 - 2011, notre commune a accueilli 215 espèces d'oiseaux dont 81 ont niché et se sont reproduites.

Cette diversité importante est liée à la présence de milieux naturels variés et à notre situation sur le littoral atlantique qui est un axe majeur de migration des oiseaux (le rapport complet peut être téléchargé sur le site internet de la commune).

Pour favoriser la présence d'oiseaux et la réussite des nichées, la commune a mis en œuvre quelques mesures simples :

- **l'abandon quasi-total des pesticides et la gestion différenciée des espaces verts** (avec des secteurs où la tonte est remplacée par une seule fauche annuelle) permettent le maintien de la flore sauvage et donc une disponibilité en graines ainsi qu'une présence d'insectes,
- **la pose de nichoirs** : pour les espèces cavernicoles (qui nichent dans une cavité naturelle : tronc d'arbre creux, trou dans un mur...) la pose de nichoirs peut combler le manque de cavités naturelles. Ils permettent de renforcer les populations existantes et de créer de nouveaux sites pour des espèces peu présentes.

Une première campagne de pose de nichoirs vient d'être réalisée dans le parc municipal, en visant principalement le pigeon colombin (déjà bien présent) et le rouge queue à front blanc (assez rare en Aunis).

Chaque nichoir, par sa forme et la dimension de son trou d'envol correspond à une espèce : son nom a été noté sur le nichoir. Dès le printemps prochain, nous pourrons tous aller voir s'ils sont habités par nos amis à plumes, à moins qu'un visiteur inattendu ne s'y soit installé... (les écureuils ou les lérots les utilisent parfois comme abri temporaire).

## La nature en ville

La décision de réduire de manière drastique l'utilisation de pesticides va de pair avec la mise en œuvre de méthodes alternatives comme par exemple le paillage des massifs pour empêcher les herbes de s'installer ou le désherbage des trottoirs « à la main ».

La gestion différenciée des espaces verts, avec des secteurs fauchés une fois par an, devrait permettre aux agents chargés de l'entretien des espaces communaux de dégager plus de temps pour l'entretien des trottoirs. Pour autant, lorsque la végétation pousse vigoureusement, (lors d'un printemps pluvieux, par exemple), l'abandon des pesticides ne permet plus de supprimer totalement la végétation qui pousse sur les trottoirs. **L'herbe sera donc plus présente dans notre ville.**

Notre regard doit changer : **une herbe sur un trottoir ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale ....**

**Au contraire, elle est le symbole d'une gestion plus propre**, sans produit chimique qui représente un vrai risque pour la santé et l'environnement.

Et chacun d'entre nous peut contribuer à cette « révolution » en participant à l'entretien de son trottoir et en abandonnant les produits chimiques pour l'entretien de son jardin !



## Espace Info Énergie

Un Espace Info Énergie (EIE) est un lieu de conseil et d'information gratuite sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Dans chaque Espace Info Énergie, des spécialistes vous informent et vous conseillent sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et au changement climatique : les gestes simples à effectuer, les types d'équipement à choisir, les aides financières accordées.

Situé à La Rochelle, des permanences sont organisées à Nieul-sur-Mer et dans les communes limitrophes (voir le tableau ci-dessous). Dans notre commune, les permanences se déroulent les après-midis en mairie.

Mairie de Nieul sur Mer

Mairie de L'Houmeau

Mairie de Saint Xandre

Les 22 juin  
14 septembre et 30  
novembre

Les 17 août et 9 novembre

Les 6 juillet et 5 octobre

## Eau potable : votre compteur va vous rendre service



La commune a conventionné avec le syndicat d'adduction en eau potable de la région nord de La Rochelle (SAEP) pour l'installation et la maintenance d'un système de télérelève sur les candélabres d'éclairage public de la commune et ce afin d'améliorer la gestion du service public de distribution d'eau potable.

Cette convention est également signée par le syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente Maritime (SDEER) et la SAUR, délégataire du syndicat AEP région nord de La Rochelle.

Ce dispositif présente de nombreux avantages :

- La facturation de la consommation se fait en temps réel au lieu d'un relevé par an et des estimations de consommation,
- Un accès aux suivis de consommation est possible via internet et le service « Domoveille »,
- Des alertes vous sont envoyées par SMS ou e-mail en cas de fuites ou d'anomalies (actuellement les éventuelles fuites ou dérives ne sont constatées qu'une fois par an),
- Pas d'obligation de présence pour la relève.

Il présente en outre l'avantage d'être gratuit pour tous les usagers ; le coût de ces nouveaux services ne sera pas imputé en supplément sur votre facture ; ils sont en effet déjà intégrés dans la nouvelle convention de gestion du réseau signée au cours de l'année 2011.

Ce nouveau système est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire couvert par le syndicat d'adduction en eau potable région nord de La Rochelle. Son installation a débuté en 2011 et sera totalement achevée fin 2013. Sur notre commune, le remplacement des compteurs d'eau débutera au mois de juillet prochain ; il sera opérationnel au cours du premier trimestre 2013.

## Xynthia : le temps de la déconstruction

Faisant suite à l'acquisition par l'État de huit propriétés situées en « zone de solidarité » suite à la tempête Xynthia, la phase de déconstruction a débuté le 21 mars dernier. Les travaux sont dirigés par les services de l'État et l'entreprise Pallardy dûment missionnée.

Les difficultés rencontrées lors de l'exécution des travaux sont essentiellement dues au difficile accès aux différents chantiers et à l'évacuation des matériaux.



localisation des zones déconstruites

## Lauzières : deux nouvelles aires de stationnement prévues



Après la phase de déconstruction des propriétés situées à Lauzières, les terrains vont être « nettoyés » et remis à l'état naturel.

① Deux terrains situés rue du Vieux Pont vont faire l'objet d'un aménagement urbain particulier. Répondant à un besoin depuis longtemps identifié dans ce secteur de la commune, une aire de stationnement y sera réalisée dans le courant du mois de juin 2012. Ce nouvel espace permettra le stationnement de 34 véhicules.

② Toujours dans la recherche de l'amélioration de la circulation et du cadre de vie du secteur de Lauzières, la commune a saisi la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pour la réalisation d'un aménagement d'une aire de stationnement de 24 places situé impasse du Chenal. Les travaux devraient débuter au cours de l'hiver prochain. Les matériaux utilisés seront naturels et les travaux conforteront non seulement les berges de ce secteur mais aussi le perré maçonné. Des plantations d'espèces locales viendront compléter l'aménagement. Ces travaux s'inscrivent dans le programme des aménagements en zone d'intérêts communautaires.

# L'enfant, un point c'est tout.

Depuis déjà plusieurs années le service « Enfance Jeunesse », dans le cadre de la politique volontariste de l'équipe municipale, développe l'accompagnement des jeunes de la commune depuis la petite enfance jusqu'à l'adolescence en leur offrant des activités adaptées à leur âge.

Fidèle à ses orientations, la commune, du 18 au 23 juin, met les jeunes à l'honneur en organisant la deuxième édition de la semaine « Enfance Jeunesse ».

Une semaine pas comme les autres au cours de laquelle des expositions, des espaces de jeux, d'information et d'échange vous seront proposés pour un moment convivial et enrichissant. Événement unique, la semaine de l'enfance-jeunesse est l'occasion de réunir l'ensemble des professionnels autour d'un projet commun et d'y associer tous les acteurs de l'enfance, parents, familles et bénévoles de la commune et de ses environs.



## EXPOSITION DU 18 AU 22 JUIN

L'art, c'est bien connu n'est pas l'apanage des adultes. Du 18 au 22 juin, vous pourrez découvrir en mairie l'exposition des travaux réalisés par les enfants des ateliers d'arts plastiques de l'accueil de loisirs municipal.

## GARAPATTES DU 18 AU 22 JUIN

Stop aux arrivées tristounettes à l'école ! Exit la voiture ! Pour cette semaine pas comme les autres il fallait arriver à l'école pas comme les autres ! Et c'est en autobus pédestre que les enfants iront à l'école du Fief Arnaud et à l'école Gabriel Chobelet.

Des adultes bénévoles (souvent parents) suivront un itinéraire précis pour emmener un groupe d'écoliers, en toute sécurité et à l'heure, jusqu'à leur école. Comme un bus, le groupe s'arrête à des points d'arrêt déterminés pour prendre les enfants « en marche » au plus près de leur domicile, à l'aller comme au retour.

## ATELIERS SENSORIELS LE 18 JUIN

Parents, venez découvrir les compétences cachées de votre enfant lors d'un atelier sensoriel animé par Hélène Le Metayer, psychomotricienne : des espaces de découvertes tactiles, auditives, visuelles et motrices vont vous permettre de partager des moments inoubliables.

Animation réservée aux enfants de 3 mois à 3 ans sur deux créneaux : 9h-10h pour les 3-18 mois et 10h15-11h15 pour les 18 mois-3 ans, à la salle verte de l'accueil de loisirs.

Inscriptions obligatoires soit à la crèche de Nieul (05 46 37 41 31) soit au relais d'assistantes maternelles (05 46 00 01 87). Entrée libre et gratuite.

## QUATRE OBJECTIFS GUIDENT CETTE DEUXIÈME ÉDITION :

1. La volonté d'offrir un moment festif et original aux familles et un espace de découverte pour les enfants et les jeunes, le tout en accès libre et gratuit.

2. Le souhait de valoriser à la fois l'action des agents et des personnels mais également les lieux d'accueil de l'enfance et de la petite enfance : connaître le travail et le rôle de chacun, découvrir ou redécouvrir le Relais Assistantes Maternelles (RAM), la crèche, l'accueil de loisirs...

3. La réalisation d'un projet fédérateur pour tous les acteurs bénévoles et professionnels de la commune : il s'agit de soutenir la vie associative et de renforcer le partenariat avec les acteurs locaux.

4. Enfin, et c'est le prolongement de l'objectif précédent, il s'agit aussi, et c'est essentiel pour nous, de développer le lien social en créant des actions qui permettent aux habitants de tisser, au quotidien, des rapports de solidarité entre les générations.

Tous se mobilisent afin que cette semaine soit un moment magique, un moment consacré à l'enfant et aux enfants...

## NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

Programme complet de la semaine sur  
[www.nieul-sur-mer.fr](http://www.nieul-sur-mer.fr)

Merci aux enfants de l'accueil de loisirs pour leur collaboration.



## LUOTHÈQUE LES 19, 21 ET 22 JUIN

Le centre socio culturel « Les 4 vents » propose des animations avec des jeux surdimensionnés en bois dans les cours d'écoles. Les activités se déplacent le mardi 19 juin à l'école du Fief Arnaud, le jeudi 21 à l'école F. Dolto et le vendredi 22 à l'école G. Chobelet. Séquences jeux de 16h15 à 18h.

## FAITES VOS JEUX... LE 20 JUIN

Dans une ambiance chaleureuse et un cadre verdoyant, venez découvrir la Fête des jeux dans le parc Gabriel Chobelet de 10h à 17h. Du 100% jeux, pour les petits et les grands.

Des jeux variés et des espaces variés seront proposés suivant l'âge des enfants. Tous pourront profiter du coin lecture et du coin restauration (pensez à apporter les pique-niques).

Jeux et tournois pour les enfants, activités pour les ados. Pour les plus petits (moins de trois ans), le RAM et la crèche se sont associés pour proposer des activités parfaitement adaptées : ateliers-découverte pour les bébés, parcours, jeux de construction pour les aventuriers en herbe. Cet atelier ne sera ouvert que de 15h à 17h. Entrée libre et gratuite.

## ...ET FÊTE DE LA MUSIQUE LE 21 JUIN

L'ensemble des enfants de l'école du Fief Arnaud finalise leur projet « le chantier des Francos » en chantant à La Rochelle.



## VIVE LES VACANCES ! LE 22 JUIN

Début des festivités à 16h30 avec les portes ouvertes de l'école G. Chobelet suivie à 19h de l'inauguration des nouveaux jeux dans le parc par le Conseil Municipal et le Conseil d'enfants.

Puis spectacle féérique gratuit pour les enfants : laissez-vous aller et entrez dans le pays imaginaire d'Alice ! Il vous enchantera !

Plus tard dans la soirée, nous vous attendons pour le bal et les feux de la Saint Jean.

## C'EST DÉJÀ FINI LE 23 JUIN

Samedi 23 juin clôture la deuxième édition de la semaine de l'Enfance et de la Jeunesse en vous donnant rendez-vous sur le parking de l'école F. Dolto pour les dernières animations : porte ouverte de la crèche, exposition photo, vide grenier du Conseil des Enfants / Pousse de Bambou, initiation et animation au skate-parc avec l'association Warmup.



Remerciements aux partenaires de la semaine : Le centre socio culturel des 4 vents « ludothèque » ; Le R.A.M (Relais Assistantes Maternelles) ; Les enseignants des trois écoles ; Le Conseil des Sages et le Conseil d'Enfants ; Les bénévoles de l'aide à la scolarité. Les associations : Le Comité des fêtes ; La crèche l'île aux Trésors ; Le club des blés d'Or ; Lire et Faire Lire ; Pousse de Bambou ; Warmup Skate ; les associations de parents d'élèves (AIPE, FCPE) et Rando Nieul.

# Florence Thinard écrivain local

**Florence Thinard est une femme à la plume inspirée et à la vocation littéraire précoce, issue d'une famille de scientifiques et de matheux, tous de grands lecteurs. C'est ainsi qu'elle a hérité du gène du bouquinier et d'un lien profond à la littérature.**

Profession : journaliste de presse écrite pour satisfaire, dit-elle, une inextinguible curiosité, et parce que l'écriture est son moyen spontané d'expression !

Elle est depuis 10 ans auteure de documentaires et de romans pour la jeunesse. À son actif une quinzaine de documentaires de décryptage de l'actualité pour un jeune public, sur des thèmes comme le pétrole, la mondialisation économique, la politique, les relations internationales, etc...

« Je m'ingénie alors, dit-elle, à clarifier mes propos, à rendre l'écriture limpide, bref à faciliter la tâche des lecteurs pour aborder ces sujets complexes ».

Mais Florence est aussi l'auteure de 5 romans et de nouvelles. Une autre façon d'écrire, un travail solitaire, un tête à tête avec une histoire et ses personnages... jusqu'au moment où ils partent sans elle, à la rencontre des lecteurs. Lorsqu'un manuscrit devient un livre, c'est une autre aventure qui commence...

« Me faire éditer a été comme une suite « naturelle » à mon travail de journaliste nous confie-t-elle. Les sujets traités sont souvent des sujets graves, j'ai eu besoin de respirations que je m'accorde en écrivant des romans. »



## Mon beau sapin, roi de l'été !

Aussi surprenant que cela puisse paraître, parler de sapin de Noël à quelques jours de l'été n'a pourtant rien de farfelu, surtout quand cela s'inscrit dans le cadre d'un joyeux projet programmé par la commission municipale chargée des affaires culturelles.

Le projet est « simple » mais d'envergure, d'autant qu'il repose sur la participation de chaque Nieulais : il s'agit de garnir la cour d'honneur et le hall de la mairie, quand les fêtes de fin d'année seront venues, de sapins originalement créés par la population. Et comme l'été est propice à la récolte d'objets recyclables (notamment en bord de mer), à la création et aux travaux manuels, seul ou à plusieurs, nous avons voulu vous informer et vous sensibiliser dès maintenant à ce projet d'exposition « Sapins » qui se déroulera du 17 décembre 2012 au 4 janvier 2013.

Si vous vous sentez l'âme créatrice, deux options s'offrent à vous :

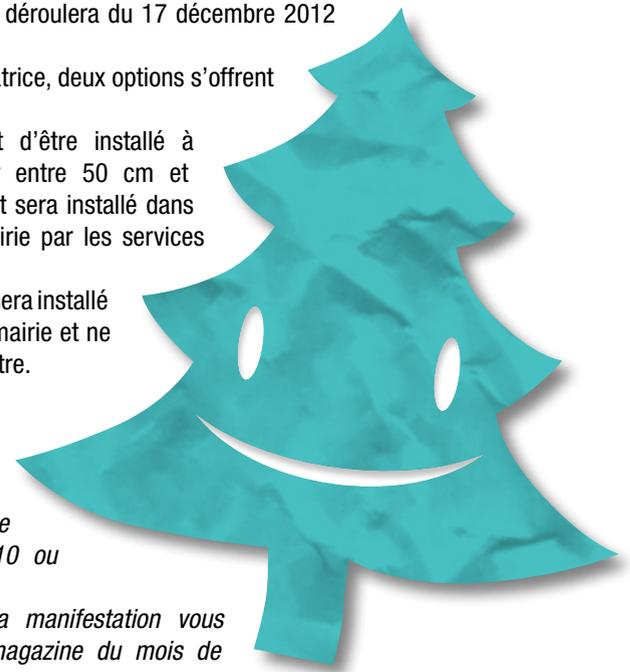
- Sa composition lui permet d'être installé à l'extérieur, il peut mesurer entre 50 cm et 2 m de hauteur maximum et sera installé dans la cour d'honneur de la mairie par les services techniques de la ville.
- Sa composition est fragile, il sera installé dans le hall d'accueil de la mairie et ne devra pas faire plus d'un mètre.

Intéressés ?

Alors à vos idées, prêts, créez !

Renseignements auprès de Marie-Claire Vernoux, service culturel, au 05 46 37 40 10 ou [mc.vernoux@nieul-sur-mer.fr](mailto:mc.vernoux@nieul-sur-mer.fr)

Le règlement complet de la manifestation vous sera communiqué dans le magazine du mois de septembre.



## Ouverture de la bibliothèque en été

L'été, entre plage et lecture, il n'y a qu'un pas à franchir pour pouvoir profiter de l'un comme de l'autre.

Pour vous aider à passer les meilleurs moments qui soient pendant la période estivale et continuer à profiter d'un accès à la culture, la bibliothèque municipale (située à l'angle de la rue Saint-Blaise et de la rue de Beaugregard) restera ouverte pendant toute la période des vacances scolaires.

Rappel des horaires d'ouverture : les mardi de 16h à 18h30, mercredi de 14h à 18h30, vendredi de 16h à 18h30 et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h. Rens. 05 46 37 39 18

Près de cinquante associations œuvrent sur la commune dans l'intérêt collectif. Sport, arts, humanitaire... tous les genres sont représentés. Et parmi elles, il y a les « inclassables », celles qui n'entrent dans aucune catégorie et qui ont un rôle certain dans le paysage associatif local.

### Le comité fait votre fête

Grâce aux différentes équipes qui ont constitué le Comité des fêtes depuis plus de 50 ans, les manifestations se succèdent avec une grande diversité : soirée cabaret, troc de livres et de plantes mais aussi le traditionnel Feu de la Saint-Jean, l'incontournable bal du 13 juillet au soir suivi de la galette sous flamme le 14 juillet à Lauzières et la reprise de l'organisation du marché de Noël.

Ils nous en feraient perdre la tête mais leurs actions ne s'arrêtent pas là, nous les retrouvons dans le cadre de partenariat à l'occasion de projets municipaux, en soutien technique et humain auprès des associations locales et des fêtes des écoles.

Vous l'aurez compris, ils débordent d'idée et d'imagination et font preuve d'une belle énergie ; mais ils ont aussi besoin de bras pour réaliser leurs projets. N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez vous investir à leurs côtés. Rens. 09 52 02 26 80



### Blés d'Or : le club qui vous rassemble

Très présents dans la vie de la commune auprès des enfants des écoles et de l'accueil de loisirs municipal mais aussi à l'occasion des manifestations municipales, les membres du club se retrouvent sous la houlette de Marie-Thérèse Renaud, la présidente, de façon hebdomadaire pour de la marche, des travaux manuels, des jeux de société, des repas, des goûters.

Le club des Blés d'or a fait sienne notre devise « la ville qui rassemble ». Son objectif : les rencontres, le partage et la convivialité. Si vous voulez les rejoindre à la maison des associations, contactez Marie-Thérèse Renaud au 05 46 37 46 33.

### Symphonie 17 : solidarité et entraide

Parce qu'elles-mêmes ont été touchées par la maladie, elles peuvent comprendre mieux que quiconque ce que l'on peut ressentir et ce que l'on vit dans ces moments ; elles savent être à l'écoute avant, pendant et après la maladie. Leurs missions : informer, promouvoir, intervenir, sensibiliser, organiser.

Vous êtes concernées de près ou connaissez une femme atteinte d'un cancer féminin, vous êtes seul(e) ou vous vous sentez seul(e), vous éprouvez des difficultés à en parler, vous avez des questions, vous recherchez des informations... N'hésitez pas à les contacter. Rens. au 05 46 37 88 26 ou 06 85 56 63 52

Symphonie17@orange.fr - <http://www.symphonie17.asso1901.com>



### Club informatique : l'informatique enfin pour tous

Fort de son expérience et de sa pratique, Gérard Renaud dirige avec brio depuis mai 1986 ce club. Entouré d'une équipe de co-animateurs expérimentés et passionnés, différents ateliers sont proposés dans un esprit de convivialité où chacun partage son savoir pour le plaisir de tous.

De l'initiation au perfectionnement, l'utilisation d'un ordinateur devient accessible et ludique, les outils bureautiques laissent filtrer leurs mystères. Mais la magie ne s'arrête pas là : au fil des ateliers, le montage et la retouche photo et vidéo deviennent accessibles à tous.

Attention, les places sont limitées, n'hésitez pas à les contacter dès maintenant pour la rentrée prochaine : club-info.nieul@wanadoo.fr - <http://rgerard37.perso.neuf.fr>



Michel Fiori a reçu un diplôme d'honneur de la fédération départementale des chasseurs pour 27 ans de bénévolat en tant que garde-chasse particulier.

### L'Association Communale de Chasse

Depuis avril 2007, Jean-Paul Beauvais et l'ensemble de son équipe font vivre l'ACCA à Nieul-sur-Mer et s'attachent à briser les préjugés et les clichés. À ceux qui pensent encore que les chasseurs ne sont que des tueurs de gibiers, tout leur art consiste à leur expliquer que bien au contraire l'association est là pour veiller et protéger l'environnement en contribuant à la limitation des problèmes sanitaires.

L'ACCA joue un rôle non négligeable dans la régulation des « nuisibles » et ce afin d'aider les agriculteurs dans la préservation des cultures. Elle s'attache également à repeupler, aider, abreuver et nourrir, rééquilibrer, sécuriser, recenser, réglementer les différentes espèces présentes sur le territoire de la commune. Présente sur plusieurs manifestations, elle informe et tisse du lien entre les Nieulais.

Rens. 05 46 37 49 24 ou [jpbeauvais@wanadoo.fr](mailto:jpbeauvais@wanadoo.fr)

### Association Lire et faire lire

Depuis janvier 2012, les bénévoles de l'association « Lire et faire lire » consacrent une partie de leur temps aux enfants de notre commune afin de leur permettre de développer leur goût pour la lecture, tout en leur donnant la chance de tisser des liens intergénérationnels.

Le bénévole a pour mission de lire des histoires à un petit groupe d'enfants volontaires, dans une démarche de plaisir, de partage et de découverte. L'intervention des lecteurs se déroule avant ou après le repas du midi dans les trois écoles de la commune.

L'association recherche des bénévoles pour la rentrée scolaire de septembre. Si vous êtes intéressés, vous trouverez tous les renseignements auprès de Chantal Merat au 05 46 37 38 97.

Chantal Merat (à gauche) accompagnée des bénévoles de l'association. Deux lecteurs les rejoindront en septembre.



### Bienvenue aux nouveaux Nieulais

Comme chaque année, la municipalité organise une réception conviviale à l'intention des familles qui se sont installées sur la commune depuis le mois de juillet 2011 (et qui n'ont pas participé à la réception de l'an passé).

Pour participer à ce moment de rencontre et de découverte, vous devez vous inscrire en mairie au plus tard le vendredi 31 août 2012. Une invitation officielle vous sera adressée à votre domicile en guise de confirmation. Le Forum des associations qui se déroule de 14h à 18h à l'espace Michel Crépeau précédera cette manifestation et vous permettra, si vous le souhaitez, de rencontrer l'ensemble du tissu associatif local.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 15 septembre à 18h00 à l'Espace Michel Crépeau et nous souhaitons vous y voir très, très nombreux. Rens. 05 46 37 40 10



### Dire et redire c'est toujours informer

Dérisoire pour certains, indispensable pour d'autres, le rappel aux règles élémentaires de civisme et de respect est en tout cas nécessaire pour permettre à chacun de partager, comme il se doit, l'espace public en général et la voirie en particulier. Il n'est pas aisé de concilier le piéton et l'automobiliste, le riverain et l'invité de passage.

Mais avec un peu de bonne volonté et de savoir-vivre, il n'y a pas de raison de ne pas s'entendre. Et pourtant, les voitures stationnent parfois si près des résidences, rue du port, rue de Beauregard, que les habitants ne peuvent plus ni ouvrir leurs volets ni sortir les poussettes de leur domicile ; les véhicules restent parfois si longtemps à la même place que les riverains ne peuvent plus se garer... Ce n'est pas faute de le dire, la rue appartient à tout le monde.

À bon entendeur...

### Ne tombez pas dans le panneau !

La signalisation routière est composée de panneaux, de marquage au sol et d'une réglementation complexe. Elle permet d'informer les usagers de la route des règles en vigueur et de l'orienter dans ses déplacements. Bien conçue et réalisée, elle réduit les causes d'accident et facilite la circulation.

Les règles de signalisation dans notre commune date de nombreuses années ; autant dire qu'elles ne répondent plus, dans certains secteurs, à l'évolution du trafic routier et à ses contraintes. Les services municipaux travaillent actuellement à une refonte de l'ensemble de la signalisation : panneaux, marquage, limitation de vitesse, tout est repensé pour tenir compte des nouvelles rues et du nombre toujours croissant de véhicules.

Au terme de cette vaste étude, un arrêté général de voirie sera pris par l'autorité territoriale. Les changements devraient être arrêtés fin 2012 - début 2013 : ils vous seront détaillés dans un prochain magazine.

## Liste des entreprises nouvellement créées

À l'occasion de la publication du précédent numéro, nous avons ouvert la possibilité à tout nouvel entrepreneur sur la commune de diffuser une publicité au sein même du magazine. Preuve de la vitalité économique de notre commune, les demandes sont arrivées en grand nombre en mairie. Pour satisfaire tout le monde, trois annonces seront insérées à chaque numéro.

## Le kebab du moulin

Nouveau commerce alimentaire au centre commercial du moulin des chènes verts, avenue du grand large. Ouverture tous les jours sauf le mardi de 11h30 à 14h30 et de 18h à 23h.

Renseignements au 09 54 70 88 80

## Le bateleur

, nouveau café-restaurant a ouvert dans le centre-bourg, 2 rue de Lauzières en lieu et place d' « El Zocalo ». L'établissement (qui date de 1735) a été totalement rénové par Amélie et Emmanuel, professionnels de la musique et de la restauration. Une atmosphère chaleureuse et familiale, l'esprit « bistrot », on y appréciera autant le cadre et la convivialité que les produits frais, le bon vin... et la musique.

Les jeudis, vendredis et samedis (à partir du 31 mai) ont lieu les apéros en chansons agrémentés de planches de charcuteries, de fromages et de desserts autour de Brassens, Brel, Ferré... L'établissement conserve l'activité PMU.

Ouvert tous les jours de 9h à 22h en continu - fermé les mercredis et dimanches soirs hors saison.

Rens. 05 46 37 47 35 ou [www.le-bateleur.fr](http://www.le-bateleur.fr)

## 2D Ordi

vous propose un service de dépannage à domicile : dépannage, réparation, installation de systèmes, logiciels, configuration, formation et conseils...

Pour tous renseignements, contactez la société au 06 17 58 12 32



## Collectes des ordures ménagères : attention changement !

À partir du 15 juin, et jusqu'au 14 septembre, la collecte des bacs et des sacs prend ses quartiers d'été et modifie ses jours de ramassage.

Les bacs noirs sont maintenant ramassés le lundi et le vendredi matin ; les bacs jaunes sont ramassés le mercredis matin. Pensez à les déposer la veille ou le matin même. Rens. 0 800 535 844



Des événements extérieurs à notre volonté nous contraignent à fermer, exceptionnellement, l'accueil du CCAS et de la Direction des services techniques et de l'urbanisme au public, tous les matins à compter du 29 mai et ce jusqu'au 31 août.

L'accueil est maintenu l'après-midi de 14h00 à 17h00, du lundi au vendredi.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer sur ce créneau horaire, n'hésitez pas à laisser un message sur la boîte vocale des services. Une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.

Nous vous prions de bien vouloir excuser cette gêne et vous remercions de votre compréhension.

Secrétariat Urbanisme : 05 46 37 88 57

Secrétariat CCAS : 05 46 37 72 86

## LE MOT DE L'OPPOSITION

### Alexandre Peron,

Depuis le début, nous avons l'habitude de t'appeler « Alex » !!

Depuis 2001, après la campagne municipale, nous avons travaillé ensemble, pour réaliser une belle œuvre, le « Téléthon » !

Tu étais partout, toujours disponible, à se demander comment tu faisais, pour toujours avoir ce fameux sourire, malgré la fatigue ?

Dans ta vie personnelle, professionnelle et amicale, tu étais comme une de tes voitures préférées, la « Ferrari », comme si tu te doutais, que le temps était compté, comme si tu savais qu'il fallait faire un maximum de choses avant de partir !

Plusieurs fois, nous t'avons dit « Ralenti Alex !! »,

mais tu écartais cette phrase, avec ce regard qui scrutait le « compteur » !

Ta femme Clara et tes deux enfants peuvent être fiers de toi.

Ton courage, ton endurance, ta volonté sont des exemples pour tous !

Tu t'es envolé trop vite Alex, tu vas nous manquer, mais ne t'inquiètes pas, nous veillerons sur ta petite famille !!!!

Cela a été un véritable honneur Alex d'avoir cheminé un moment à tes côtés, cela va être difficile de ne plus te voir dans le paysage nieulais !!!

Bon vol Alex. Respect Monsieur Peron !!!

Les élus de l'opposition :

Valérie Vaquette,

Gaston Beritault,

Jacques Simonneau,

Philippe Durieux.

# Les décisions du Conseil Municipal

### Séance du 18 janvier 2012

- **Finances** : Le Conseil Municipal a attribué une subvention de 1 400 € à l'association syndicale autorisée du marais Gâtineau dont la commune est membre. Cette subvention est destinée au financement d'une étude pour des travaux d'entretien du marais, l'association nouvellement créée n'ayant pas une trésorerie suffisante.

- **Adhésion à l'université populaire du littoral charentais** : La Commune a adhéré à cette association dont l'objectif est le partage des savoirs liés au littoral. Cette association propose des lieux et des outils d'échanges, des débats permanents en dehors des institutions et des courants politiques.

- **Contentieux** : Le Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 26 mai 2011 a fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de la part d'un propriétaire contestant le zonage. Le Maire a été autorisé à défendre la Commune en désignant un avocat.

- **Personnel communal** : Le Conseil Municipal a mis à jour le tableau des emplois communaux afin de prendre en compte le départ en retraite d'un agent au 1<sup>er</sup> février 2012.

### Séance du 21 février 2012

- **Avance sur subvention** : La subvention annuelle attribuée au centre communal d'action sociale pour son fonctionnement n'étant votée que fin mars dans le cadre du vote du budget, cette structure risque connaître des difficultés de trésorerie dans l'attente du versement de l'aide. Le Conseil Municipal a donc décidé de verser une avance de 40 000 €.

- **Legs** : Le Conseil Municipal a accepté un legs testamentaire désignant la Commune comme un des deux légataires sous condition de reverser la somme qui sera perçue au club de football de Nieul-sur-Mer.

- **Adhésion à l'AFIPADE** : Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à l'association des fichiers partagés de la demande de logement social. Cette adhésion permet de :

- de créer un imprimé unique de demande de logement social,
- de permettre à la mairie d'être un lieu d'enregistrement de la demande de logement,
- de permettre au demandeur d'effectuer une seule démarche pour s'inscrire auprès de tous les organismes HLM.

- **Débat d'orientation budgétaire** : Le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires dans le cadre de la préparation du budget primitif qui sera examiné lors de la séance suivante.

### Séance du 28 mars 2012

- **Culture** : Le Conseil Municipal a déterminé un tarif spécial pour un concert organisé dans le cadre du festival de jazz de l'agglomération de La Rochelle. Cette décision a été prise afin de respecter une certaine homogénéité des tarifs appliqués dans les communes de l'agglomération à l'occasion de ce festival.

- **Adhésion** : Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à l'association des Petits Débrouillards afin que cette dernière puisse intervenir dans la mise en place d'un atelier de sensibilisation sur le développement durable et la biodiversité à l'intention notamment des écoles et de l'accueil de loisirs.

- **Finances** :

- Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2011.
- Il a également décidé de l'affectation du résultat de l'exercice 2011.
- Le Conseil Municipal a voté les subventions aux associations pour l'année 2012.
- Il a également fixé les nouveaux taux des taxes d'imposition locale en augmentation de 1,47 %.
- Il a enfin approuvé le budget primitif de l'année 2012.

*L'ensemble des délibérations a été voté à l'unanimité à l'exception des nouveaux taux des taxes et du budget 2012, les élus de l'opposition s'abstenant de participer au vote.*



### Permanence des élus

Le maire et ses adjoints reçoivent en mairie uniquement sur rendez-vous pris au préalable, soit par téléphone (accueil mairie : 05 46 37 40 10) ou par courriel à l'adresse suivante : [mairie@nieul-sur-mer.fr](mailto:mairie@nieul-sur-mer.fr).  
Merci de préciser vos coordonnées et l'objet de votre demande.

Monsieur Jack Dillenbourg, conseiller général  
Contact : 05 46 31 76 36 ou 06 07 62 82 74

